



CTLocal : Liminaire CGT du 30/11/2017

Monsieur le Président,

Nous n'évoquerons pas la dernière communication du ministre sur « le droit à l'erreur » ou « le contrôle des entreprises », nous manquons de précisions pour en voir les conséquences concrètes mais 3 annonces importantes ont été faites récemment :

- le Prélèvement à la source dès janvier 2019 et donc avec des conséquences pour nos services dès le prochain été sans même parler de la campagne IR de mai 2018. Rappelons simplement que 50.000 mails supplémentaires par mois ont été pronostiqués rien que sur le sujet.

- ce qu'on peut appeler la fin de la gestion publique !! en tout cas pour les grandes villes ... mais, on est rassuré, notre ministre précise que cet avis n'engage que lui-même, « ce n'est pas celui du gouvernement » !! A l'heure de CAP 2022 et d'un rapport qui sera rendu en mars 2018, cette sortie de notre Ministre n'est évidemment pas anodine. Plus de détails ici : http://www.financespubliques.cgt.fr/sites/default/files/2017_11_10_jeux_qui_a_dit.pdf

Pour notre gestion publique, on supprime donc les petites trésoreries malgré le rejet des populations et les réalités économiques et sociales des territoires, on supprime les services dans les grandes villes ou on régionalise à tout va, comme en Bretagne avec une seule trésorerie hospitalière pour la région....

- enfin, dernière annonce : 1591 suppressions d'emploi au 01.01.2018 pour la dgfip annoncées au CTR du 23/11/2017 dont 14 pour l'Aude.

On ne sait rien nous annoncer d'autre que des bonnes nouvelles ! Dans tous les domaines, emplois, rémunérations, carrières, mutations, formations, budget de fonctionnement, etc, **l'avenir c'est : moins !**

Revenons sur l'emploi. Puisque vous nous avez dit Lundi ne pas avoir encore réfléchi aux services de l'Aude qui supporteront les suppressions d'emploi hormis pour les 2 cadres A que vous avez déjà trouvés, nous vous faisons une proposition. **Dites au DG que vous ne pouvez pas choisir, que vous ne savez pas où supprimer et qu'à la place, si le DG ou le ministre refusent zéro suppressions, vous proposez la suppression de deux postes d'administrateurs : le poste d'administrateur général et d'administrateur des finances publiques.** Nous travaillerons ensuite collectivement à la répartition des tâches de ces 2 postes sur les autres administrateurs par exemple et nous réfléchirons à prioriser voire à en laisser de côté. Bien sûr la suppression se faisant au 01/09/2018, nous profiterons de la période pour tuiler les administrateurs adjoints.

Sur les points à l'ordre du jour de ce CTL :

Pour le CSRH (centre de services des ressources humaines), en ce qui concerne l'Aude celui de Montpellier, les effectifs au sein des services ont été déterminés en fonction du nombre de dossier, sur la base d'un ratio de 300 dossiers par agent. L'administration se veut rassurante quant au fait qu'elle n'a pas suivi les préconisations de l'IGF qui recommandait 450 dossiers par agent. On voit là la marge de gains de productivité escomptée à moyen terme...

Les effectifs du SIA (le service d'information aux agents) ont été **calibrés de façon empirique pour cette plateforme unique d'information à distance.** Une expérimentation a été menée sur la DRFiP Paris, qui a permis de développer une foire-aux-questions pour les sujets les plus récurrents et un formuel pour les demandes plus précises de la part des agents.

L'administration s'enorgueillit d'une plateforme d'appel à destination de son public interne. La direction indique que ceci permettra également une anonymisation des demandes, tout en faisant savoir que les services RH locaux seront mis en copie des réponses.

Cherchez l'erreur sur l'anonymat ...

Les services RH locaux vont donc être déshabillés (2 postes concernés dans l'Aude) et perdre encore en compétences. Les transferts d'emplois vont ainsi les réduire à la taille critique et on nous dira par la suite comme vous le faites à chaque fois qu'ils ne sont pas assez nombreux pour garder des « compétences de qualité » ; la perte des compétences induites finira tôt ou tard par mettre à mal la qualité de la mission dans le réseau, et fait peser le risque d'une concentration ultérieure. **La CGT a d'ailleurs fait remarquer que les annonces quant à une volonté de créer une DRH interministérielle, et le fait que notre ministère a été regroupé avec celui de la Fonction Publique ne laisser pas augurer grand-chose de bon.**

Sur la fin du service des RNF (recettes non fiscales) dans l'Aude (2 postes concernés également), la Direction générale a en effet exposé son projet de réorganisation dans une optique assumée de réduire les emplois et faire des économies en regroupant les pôles de recettes non fiscales.

Ces pôles sont chargés de recouvrer plus de 400 recettes non fiscales, comme par exemple la taxe d'aménagement, la taxe sur les véhicules les plus polluants, ou encore la redevance sur l'archéologie préventive.

La CGT Finances Publiques pense qu'il y a la possibilité de développer un vrai projet alternatif axé notamment autour d'une refonte de l'application REP (qui gère les RNF). Ce projet présente l'avantage d'être plus

respectueux à la fois des agents et des usagers dans un cadre de vraie avancée du Service Public.

Le projet de la CGT est emprunt de bon sens pour qui travaille sur les RNF.

Il privilégie une vraie proximité avec l'ordonnateur, ce qui assure une meilleure connaissance de ses problématique au plan local, aidé par une application rénovée (interface des écrans modernisée, gestion révisée des courriers NPAI, gestion revue des codes action comme les empêchements, extractions de tableaux chiffrés plus exploitables...).

A l'opposé, l'administration privilégie une fois de plus les regroupements de structures pour effectuer des économies, permettre des suppressions d'emplois, tout en dégradant les conditions de travail par le maintien de l'application REP, obsolète et anti-ergonomique.

Sur la question des ponts naturels, nous vous le répétons : si vous décidez la fermeture des services (car c'est vous qui le décidez et pas nous, les agents), vous devez laisser venir travailler ces jours-là les collègues qui le souhaitent. **C'est simple !**

Dans les services, vous ne pouvez nier le ras-le-bol et une situation continuellement dégradée dans les services. Les mises à jour, les rectifications d'erreurs, les contentieux s'accumulent, les gracieux, les prises en charge s'entassent, les téléphones saturent, les impositions supplémentaires sont laissées de côté, les mails examinés comme on peut quand on peut etc etc....

la réalité vous rattrape même quand le dernier taux de gréviste est à 22 % sur le département soit 3 fois plus que la moyenne nationale ;

la réalité vous rattrape, quand vous nous présentez au dernier CTL l'APRDV et son expérimentation en particulier sur Carcassonne comme idyllique alors que les agents du SIP, qui n'en peuvent plus, comme nous vous l'avions dit, stoppent le travail et demandent à être reçus par le directeur ;

la réalité vous rattrape au SIP de Limoux dont les agents vous remettent une lettre pour que vous trouviez des solutions concrètes à la dégradation de leurs conditions de travail qui ne s'améliorera pas quand vous annoncez une augmentation de 40 % de leur charge de recouvrement ;

la réalité vous rattrape quand vous devez faire face au mécontentement des agents de Castelnaudary, malgré les promesses que vous aviez faites ;

la réalité vous rattrape quand le SPFE de Carcassonne est désorganisé et à plus de 60 % de grévistes à chaque grève ;

la réalité vous rattrape quand les agents sont obligés d'avoir recours à la procédure d'un Espace de Dialogue à **Narbonne**. ... etc.... et ce n'est pas fini.

Nous vous demandons donc à nouveau

localement :

d'interpeller la DG pour qu'aucune des 14 suppressions d'emploi prévues pour le 01.09.2018 n'aient lieu dans le département,

l'abandon des projets de fermetures des trésoreries de Capendu et Couiza (déjà 370 signatures vous ont été remises) ainsi que des transferts du recouvrement de l'impôt,

de lancer une consultation départementale et un débat avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations,

le comblement de tous les postes vacants de l'Aude,

un état des lieux avec les agents de l'accomplissement de nos missions, service par service,

un moratoire sur les restructurations départementales en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé ; comment peut-on décider de restructurations sans état des lieux exhaustifs et globaux avec ceux qui y travaillent ?

la non application de CAP 22 : aucun élément du rapport de juin 2018 ne doit concerner des externalisations, transfert au privé ou abandon de missions,

de garder nos services RH en pleine compétence sur Carcassonne, contre leur transfert à Montpellier dès 2018 dans le cadre du CS-RH de l'arc méditerranéen, de garder le service des produits divers (RNF) sur Carcassonne et de refuser son transfert,

de demander l'abandon du projet du DG sur nos règles de mutation ; à ce sujet l'Aude sera t-elle volontaire pour l'expérimentation de ces nouvelles règles ?

un plan départemental pour avoir le droit de se garer à proximité de son travail en l'absence de transport public efficient. Les récentes informations sur d'hypothétiques aménagements municipaux autour de Gaston Jourdanne ne sauraient empêcher la recherche immédiate de solutions.

enfin une solution pour que notamment les collègues de la cité administrative aient le temps de manger au RIAC sans perdre sur leur pointeuse.

Consultez sans modération le site de la section de l'Aude : <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>



Rejoignez vos collègues de la CGT, seuls nous ne pouvons rien !

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 !

Mél :
cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr